

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 22 (1950)

Heft: 12: Collège de Sainte-Croix

Artikel: Avis aux locataires ayant le chauffage central

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123710>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ne nous illusionnons pas ! Sans doute, les enfants de Sainte-Croix se sentiront encore quelquefois en cage, dans le nouveau collège. Peut-on éviter qu'ils se heurtent aux rigides barreaux du devoir et de la discipline ? Mais que de belles échappées on leur a ménagées. Il y a, pour les tout petits, les peintures de Charles Clément d'une délicieuse fraîcheur, qui content avec bonhomie et humour les fables de La Fontaine ; il y aura le cinéma et, dans toutes les classes, la radio.

La lourde charge financière qu'a assumée la Commune de Sainte-Croix a été allégée par un subside de 21 % alloué par l'Etat de Vaud.

La Municipalité et la Commission scolaire ont pris un part très active à l'étude et à la réalisation de l'œuvre dans laquelle s'affirme une fois de plus le caractère entreprenant et tenace de la population d'un industriel village jurassien.

L'ingénieur chargé du béton armé fut M. Emile Thévenaz.

Quelques chiffres et renseignements

Le devis pour la construction du nouveau collège primaire de Sainte-Croix s'élevait à 1 800 000 fr.

Le coût des travaux a été :

<i>Bâtiment</i> : avec aula et salle de gymnastique, chauffage par radiation, installation de la radio et du paratonnerre	Fr. 1 482 000.—
<i>Mobilier</i> : classes, aula, salle des maîtres, salle de commissions, engins de gymnastique	» 103 440.—
<i>Abords</i> : préau, place de jeux, chemins d'accès	» 201 300.—
TOTAL	Fr. 1 786 740.—

Le prix de revient a été, pour le bâtiment, de 101 fr. le mètre cube.

Pour le bâtiment avec le mobilier, de 107 fr. le mètre cube.

Matériaux et modes de construction

Le parement des murs du sous-sol est en roche du Jura, extraite des carrières voisines de Sainte-Croix. Les murs se composent de deux parpaings, en plots de ciment, à l'extérieur, en briques de terre cuite perforées, à l'intérieur, séparés par un matelas d'air et doublés partout par un galandage en briques creuses. Les planchers sont en béton armé : une dalle pleine dans laquelle sont noyés les serpentins du chauffage. Les parquets de chêne fixés sur un lambourrage flottant reposent sur un lit de plaques de liège. La meilleure isolation a été recherchée des points de vue phonique et thermique. Les sols de l'aula et de la salle de gymnastique sont revêtus de linoléum.

La protection contre le froid est assurée par des fenêtres doubles intérieures, dans les classes, par un double vitrage dans les couloirs et escaliers, l'aula et la salle de gymnastique. Dans ces derniers locaux, les serpentins du chauffage sont logés dans les parois et partiellement dans le sol.

Les plafonds de l'aula et de la salle de gymnastique sont doublés de panneaux de sapin contre-plaqué et mettent simplement en évidence les organes de la construction en béton armé.

Frédéric GILLIARD,
architecte.

AVIS AUX LOCATAIRES AYANT LE CHAUFFAGE CENTRAL

Société Coopérative d'Habitation, Lausanne

Nous constatons de nouveau cet hiver que certains locataires laissent des fenêtres ouvertes *beaucoup trop longtemps*, et se plaignent ensuite de l'insuffisance du chauffage.

Nous rappelons que, par temps froid surtout, et en général durant toute la saison de chauffage, une aération de *cinq à dix minutes* est parfaitement suffisante, quitte à la renouveler une ou deux fois durant la journée.

Par temps très froid, il est recommandé de ne pas aérer complètement *avant 10 heures*, car à ce moment la température est moins basse que le matin de bonne heure.

En aérant trop longtemps, on refroidit les murs et les plafonds, et on empêche ainsi les locaux de se réchauffer

rapidement. On refroidit aussi les logements à côté et en dessus.

Nos surveillants et concierges exerceront un contrôle sur l'observation de ces prescriptions, et nous devrons intervenir auprès de ceux de nos locataires qui ne s'y conformeront pas.

Il est d'ailleurs dans l'intérêt de tous de suivre ces règles édictées depuis longtemps par les spécialistes en chauffage, et qui permettent de distribuer plus rationnellement la chaleur.

Lausanne, le 25 novembre 1950.

LE COMITÉ DE DIRECTION.